

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE du 14 mars 2019

Président : M. Patrick CASSANY

Présents : M. DESPLAT, M^{me} PASUT, M. LATOUR, M^{me} BEGHIN, M. VENTADOUX, M^{me} LAFINESTRE, MM. FOUGEYROLLAS, VAN BOSSTRAETEN, ROUSSEAU, VICTOR, MINGO, PLANTÉ, M^{me} SERCAN, M^{me} BOTTEGA, MM. BAYSSIÉ, TESTU, GROSJEAN, CHAUVEL, LAFOSSE, MAXANT, FALCOZ (à partir de la délibération n° 3), M^{me} SIMONNEAU, MM. SCHWEDT, BARRAU, AJON, GRANADOS, CAVALIÉ, MM. MERLE, PUDAL, BORDERIE, FORGET, ASPERTI, TRANCHARD, M^{me} DELLÉA, M. CALVET

Procurations : M^{me} LAMORLETTE à M^{me} BEGHIN, M. DE VOS à M. MINGO, M^{me} DESGUÉ à M. DESPLAT, M^{me} MANZOCCO à M. MAXANT, M^{me} SOULACROIX à M. FALCOZ (à partir de la délibération n° 3), M^{me} MOURGUES à M. BARRAU, M^{me} BESSON à M. PUDAL, M. LADRECH à M. CALVET, M. DUPUY à M. TRANCHARD, M^{me} LACOUE à M^{me} DELLÉA

Absents : MM. GALINOU X., DENYS, GALINOU J.L, FAVRE-FELIX, M^{mes} JARRET, GEOFFROY, ALBINET, M^{mes} LHEZ-BOUSQUET, FALCONNIER, MM. UNANUÉ, BOUSQUET-CASSAGNE, M^{me} LAPORTE, M^{me} ARMICENT, MM. GONZATO, JOLY, LEYGUE.

Délibération n° 01/2019

RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

PREND ACTE de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois joint à la présente délibération.

Délibération n° 02/2019

RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE POUR L'ANNEE 2018

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

APPROUVE le rapport 2018 sur la situation de la CAGV en matière de développement durable.

Délibération n° 03/2019

RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019-2022

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PREND ACTE de la tenue du débat portant sur les Orientations Budgétaires 2019/2022,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
à l'unanimité,**

APPROUVE les orientations suivantes :

- maintenir le taux d'épargne brute au-dessus de 10 %
- maintenir la capacité de désendettement en dessous des 10 années.

Délibération n° 04/2019

BILAN DES MARCHÉS CONCLUS EN 2018

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

PREND ACTE de la présentation des marchés conclus ou reconduits au cours de l'année 2018.

Délibération n° 05/2019

BILAN DES TRAVAUX REALISES EN 2018 PAR LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

PREND ACTE en application des dispositions de l'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux au cours de l'exercice 2018 présentés dans l'exposé du rapporteur.

Délibération n° 06/2019

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

APPROUVE la modification du tableau des emplois telle que présentée ci-dessous :

Création de postes : (4)

- 1 Attaché à temps complet (service informatique)
- 2 Assistants d'enseignement artistique à temps non complet de 10 heures (alto et formation musicale)

- 1 Assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère} classe à temps non complet de 10 heures

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales liées aux postes créés seront inscrits au budget de l'exercice en cours.

Délibération n° 07/2019

ACTUALISATION DES RATIOS PROMUS/PROMOUVABLES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

DECIDE d'actualiser le tableau des ratios promus/promouvables tel que présenté ci-après :

RATIOS DES PROMUS PROMOUVABLES

FILIERE ADMINISTRATIVE		
Grade détenu	Grade d'avancement	Ratio
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	75%
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	75%
Rédacteur	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	100%
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	100%
Attaché	Attaché principal	100%
Attaché principal	Attaché hors classe	100%
FILIERE TECHNIQUE		
Grade détenu	Grade d'avancement	Ratio
Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	75%
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	75%
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	100%
Technicien	Technicien principal 2 ^{ème} classe	100%
Technicien principal 2 ^{ème} classe	Technicien principal 1 ^{ère} classe	100%
Ingénieur	Ingénieur principal	100%
Ingénieur principal	Ingénieur hors classe	100%
Ingénieur en chef	Ingénieur en chef hors classe	100%
Ingénieur en chef hors classe	Ingénieur général	100%
FILIERE SPORTIVE		
Grade détenu	Grade d'avancement	Ratio
Opérateur des APS	Opérateur qualifié des APS	100%
Opérateur qualifié des APS	Opérateur principal des APS	100%
Educateur des APS	Educateur des APS principal de 2 ^{ème} classe	100%
Educateur des APS principal de 2 ^{ème} classe	Educateur des APS principal de 1 ^{ère} classe	100%
Conseiller des APS	Conseiller principal des APS	100%

FILIERE ANIMATION		
Grade détenu	Grade d'avancement	Ratio
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	75%
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	100%
Animateur	Animateur principal de 2 ^{ème} classe	100%
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	Animateur principal de 1 ^{ère} classe	100%
FILIERE CULTURELLE		
Grade détenu	Grade d'avancement	Ratio
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	75%
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	100%
Assistant de conservation	Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	100%
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	Assistant de conservation principal de 1 ^{ère} classe	100%
Conservateur du patrimoine	Conservateur en chef du patrimoine	100%
Conservateur de bibliothèque	Conservateur en chef de bibliothèque	100%
FILIERE MEDICO-SOCIALE		
Grade détenu	Grade d'avancement	Ratio
Auxiliaire de soins principal de 2 ^{ème} classe	Auxiliaire de soins principal de 1 ^{ère} classe	100%
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	100%
Puéricultrice de classe normale	Puéricultrice de classe supérieure	100%
Puéricultrice de classe supérieure	Puéricultrice hors classe	100%
Infirmière en soins généraux classe normale	Infirmière en soins généraux classe supérieure	100%
Infirmière en soins généraux classe supérieure	Infirmière en soins généraux hors classe	100%
Agent social	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	100%
Agent social principal de 2 ^{ème} classe	Agent social principal de 1 ^{ère} classe	100%
ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	100%
Educateur de jeunes enfants	Educateur principal de jeunes enfants	100%
Assistant Socio-Educatif	Assistant Socio-Educatif principal	100%
FILIERE ARTISTIQUE		
Grade détenu	Grade d'avancement	Ratio
Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement art. princ. 2 ^{ème} classe	100%
Assistant d'enseignement artistique princ. 2 ^{ème} classe	Assistant d'enseignement art. princ. 1 ^{ère} classe	100%
Professeur d'enseignement art. classe normale	Professeur d'enseignement art. hors classe	100%

DIT que les résultats de l'application des ratios ainsi définis seront arrondis à l'entier supérieur lorsque le nombre d'agents promouvables est un nombre décimal.

Délibération n° 08/2019

CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE CATEGORIE A

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

DECIDE de créer le grade d'Attaché territorial dans les conditions présentées dans l'exposé qui précède,

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent recruté seront inscrits au budget de l'exercice en cours.

Délibération n° 09/2019

RENOUVELLEMENT DE LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-LOT AU POLE URBANISME

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

APPROUVE la mise à disposition à temps complet, à compter du 1^{er} avril 2019 pour une durée d'un an renouvelable, auprès des services de la CAGV, de

Monsieur GAMBARARO Philippe, Technicien principal 2^{ème} classe au 5^{ème} échelon, pour assurer les missions suivantes : conformité, suivi du contentieux, instruction, suivi des chantiers techniques.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention devant intervenir à cet effet avec la mairie de Villeneuve-sur-Lot,

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits annuellement au Budget de la CAGV.

Délibération n° 10/2019

ADHESION A L'ASSOCIATION DES COLLECTIVITES PUBLIQUES UTILISATRICES DES SYSTEMES D'INFORMATION (ACPUSI)

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

DECIDE l'adhésion de Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois à l'Association des Collectivités publiques utilisatrices de Système d'information (ACPUSI),

DIT que les crédits nécessaires au paiement de la cotisation correspondante seront inscrits aux Budgets de l'exercice 2019 et suivants de la CAGV,

DESIGNE le SIRH comme correspondant de l'établissement au sein de cette Association.

Délibération n° 11/2019

PROTECTION FONCTIONNELLE A UN AGENT DU SERVICE ENTRETIEN ET HYGIENE DES LOCAUX

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

DECIDE d'octroyer la protection fonctionnelle à Madame VASSALI Lina dans le cadre des menaces dont elle a été victime dans l'exercice de ses fonctions de la part d'un administré,

AUTORISE Monsieur le Président à prendre tous les actes afférents nécessaires à la mise en œuvre de cette protection fonctionnelle,

DIT que les crédits nécessaires seront prélevés sur le Budget de l'exercice en cours.

Délibération n° 12/2019

CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION DU CINÉMA L'UTOPIE : DEMANDES DE SUBVENTIONS

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

APPROUVE le projet de construction d'une extension du cinéma l'Utopie présenté dans l'exposé qui précède, ainsi que le plan de financement de cette opération, à savoir :

Dépenses		Recettes	
Travaux	96 212 €	Droits acquis TSA	31 000 €
<i>dont accessibilité</i>	8 744 €	Avance recettes TSA	21 000 €
Maîtrise d'œuvre	7 000 €	Région	22 000 €
Bureau de contrôle	4 430 €	CNC aide sélective	22 000 €
Divers	15 570 €	CAGV (autofinancement)	27 212 €
TOTAL	123 212 €	TOTAL	123 212 €

SOLLICITE de la part des organismes concernés les subventions et participations inscrites à ce plan de financement,

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits en section d'investissement du Budget Primitif de l'exercice 2019.

Délibération n° 13/2019

CONVENTION 2019 AVEC LA SOCIETE COURRANCE « PARC EN CIEL » POUR LES ALSH DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

APPROUVE le principe de l'établissement d'un partenariat avec la Société COURRANCE « Parc En Ciel » pour l'objet présenté par le Rapporteur,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention,

DIT que les crédits nécessaires à la réalisation de cette action sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2019.

Délibération n° 14/2019

CONVENTION PARTENARIALE 2019 AVEC LA MAISON DE L'EUROPE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention partenariale avec la Maison de l'Europe destinée à organiser une action dans le cadre du Projet Educatif de Territoire de la CAGV, en collaboration avec les Accueils de Loisirs de Fongrave et de Monbalen,

DECIDE d'attribuer, en application de cette convention, une subvention de 2 000 € à la Maison de l'Europe,

DIT que cette subvention sera inscrite au chapitre 65 article 6574 « subventions de fonctionnement aux associations » du Budget de l'exercice 2019.

Délibération n° 15/2019

STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE : DEMANDE DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 47

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

APPROUVE le programme d'acquisition de petits matériels et d'aménagement pour les structures Petite Enfance, pour l'exercice 2019,

APPROUVE les plans de financement présentés dans l'exposé qui précède, à savoir :

Multi-Accueil « La piste aux étoiles » de Casseneuil

RECETTES		€ HT	DEPENSES		€ HT
1000	Apport CAGV	10 716,48	2131	Construction de bâtiments	
1311	Subv invest Etat		2135	Aménagement	11 963,79
1312	Subv invest Région		21541	Matériel ménager	
1313	Subv invest Département		21545	Matériel animation	
1315	Subv invest Collect Publiques		21833	Matériel informatique	
1316	Subv invest Entrep Publiques		2184	Mobilier	5 897,01
131841	Subv invest CAF	7 144,32			
131842	Prêt invest CAF				
TOTAL		17 860,80	TOTAL		17 860,80

Multi-Accueil « Darfeuille » de Villeneuve-sur-Lot

RECETTES		€ HT	DEPENSES		€ HT
1000	Apport CAGV	77 721,73	2131	Construction de bâtiments	
1311	Subv invest Etat		2135	Aménagement	142 000,00
1312	Subv invest Région		21541	Matériel ménager	6 566,40
1313	Subv invest Département		21545	Matériel animation	
1315	Subv invest Collect Publiques		21833	Matériel informatique	
1316	Subv invest Entrep Publiques		2184	Mobilier	6 877,05
131841	Subv invest CAF	38 860,86			
131842	Prêt invest CAF	38 860,86			
TOTAL		155 443,45	TOTAL		155 443,45

Multi-Accueil « Les coccinelles » de Laroque Timbaut

RECETTES		€ HT	DEPENSES		€ HT
1000	Apport CAGV	7 245,62	2131	Construction de bâtiments	
1311	Subv invest Etat		2135	Aménagement	5 585,00
1312	Subv invest Région		21541	Matériel ménager	
1313	Subv invest Département		21545	Matériel animation	
1315	Subv invest Collect Publiques		21833	Matériel informatique	
1316	Subv invest Entrep Publiques		2184	Mobilier	8 906,23
131841	Subv invest CAF	7 245,61			
131842	Prêt invest CAF				
TOTAL		14 491,23	TOTAL		14 491,23

Multi-Accueil « Maison de la Petite Enfance » de Villeneuve-sur-Lot

RECETTES		€ HT	DEPENSES		€ HT
1000	Apport CAGV	2 041,54	2131	Construction de bâtiments	
1311	Subv invest Etat		2135	Aménagement	
1312	Subv invest Région		21541	Matériel ménager	176,20
1313	Subv invest Département		21545	Matériel animation	219,00
1315	Subv invest Collect Publiques		21833	Matériel informatique	
1316	Subv invest Entrep Publiques		2184	Mobilier	3 687,88
131841	Subv invest CAF	2 041,54			
131842	Prêt invest CAF				
TOTAL		4 083,08	TOTAL		4 083,08

Multi-Accueil « Saint Etienne » de Villeneuve-sur-Lot

RECETTES		€ HT	DEPENSES		€ HT
1000	Apport CAGV	28 320,13	2131	Construction de bâtiments	
1311	Subv invest Etat		2135	Aménagement	31 456,17
1312	Subv invest Région		21541	Matériel ménager	
1313	Subv invest Département		21545	Matériel animation	
1315	Subv invest Collect Publiques		21833	Matériel informatique	
1316	Subv invest Entrep Publiques		2184	Mobilier	6 304,00
131841	Subv invest CAF	9 440,04			
131842	Prêt invest CAF				
TOTAL		36 760,17	TOTAL		36 760,17

Multi-Accueil « Les Papillons » de Sainte-Livrade-sur-Lot

RECETTES		€ HT	DEPENSES		€ HT
1000	Apport CAGV	76 949,79	2131	Construction de bâtiments	
1311	Subv invest Etat		2135	Aménagement	99 423,00
1312	Subv invest Région		21541	Matériel ménager	
1313	Subv invest Département		21545	Matériel animation	
1315	Subv invest Collect Publiques		21833	Matériel informatique	
1316	Subv invest Entrep Publiques		2184	Mobilier	3 176,72
131841	Subv invest CAF	25 649,93			
131842	Prêt invest CAF				
TOTAL		102 599,72	TOTAL		102 599,72

Multi-Accueil « Trois p'tits tours » de Pujols

RECETTES		€ HT	DEPENSES		€ HT
----------	--	------	----------	--	------

1000	Apport CAGV	6 290,63	2131	Construction de bâtiments	
1311	Subv invest Etat		2135	Aménagement	7 176,92
1312	Subv invest Région		21541	Matériel ménager	
1313	Subv invest Département		21545	Matériel animation	
1315	Subv invest Collect Publiques		21833	Matériel informatique	
1316	Subv invest Entrep Publiques		2184	Mobilier	5 404,34
131841	Subv invest CAF	6 290,63			
131842	Prêt invest CAF				
TOTAL		12 581,26	TOTAL		12 581,26

Relais Assistants Maternels Enfants Parents de Villeneuve-sur-Lot

RECETTES		€ HT	DEPENSES		€ HT
1000	Apport CAGV	4 309,93	2131	Construction de bâtiments	
1311	Subv invest Etat		2135	Aménagement	
1312	Subv invest Région		21541	Matériel ménager	
1313	Subv invest Département		21545	Matériel animation	
1315	Subv invest Collect Publiques		21833	Matériel informatique	
1316	Subv invest Entrep Publiques		2184	Mobilier	8 619,85
131841	Subv invest CAF	4 309,92			
131842	Prêt invest CAF				
TOTAL		8 619,85	TOTAL		8 619,85

AUTORISE Monsieur le Président à demander auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Lot-et-Garonne, les subventions suivantes :

- 7 144,32 € pour le multi-accueil «La Piste aux étoiles » de Casseneuil,
- 77 721,72 €
 - 50 % en prêt à taux 0 (remboursement en 6 ans),
 - 50 % en subvention
pour le multi-accueil « Darfeuille » de Villeneuve-sur-Lot,
- 7 245,61 € pour le multi-accueil « Les Coccinelles » de Laroque Timbaut,
- 2 041,54 € pour le multi-accueil « La Maison de la Petite Enfance » à Villeneuve-sur-Lot,
- 9 440,04 € pour le multi-accueil « Saint-Etienne » de Villeneuve-sur-Lot,
- 25 649,93 € pour le multi-accueil « Les Papillons » de Sainte-Livrade-sur-Lot,
- 6 290,63 € pour le multi-accueil « Trois p'Tits Tours » de Pujols,
- 4 309,92 € pour le Relais Assistants Maternels Enfants Parents de Villeneuve-sur-Lot,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à ces demandes,

DIT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces achats seront inscrits au Budget de l'exercice 2019.

Délibération n° 16/2019

STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE : DEMANDE DE SUBVENTIONS RELATIVE A L'APPEL A PROJETS DU RESEAU D'ECOUTE D'AIDE ET D'APPUI A LA PARENTALITE (REAAP) DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 47

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

APPROUVE le programme d'actions ayant pour objet l'accompagnement à la parentalité des structures Petite Enfance pour l'exercice 2019, présenté dans l'exposé qui précède,

APPROUVE les plans de financement présentés dans l'exposé qui précède, à savoir :

Multi-Accueil « La piste aux étoiles » de Casseneuil : Réunion de rentrée avec les parents

RECETTES		€ HT	DEPENSES		€ HT
746	Apport CAGV	134,16	60632	Achats fournitures de petits équipements	30,00
7478	Subv Politique de la ville		611	Contrats et prestations de services	
7478	Subv REAAP	532,00	64111	Rémunération principale	636,16
7478	Subv Fonds Publics et Territoires				
TOTAL		666,16	TOTAL		666,16

Multi-Accueil « La piste aux étoiles » de Casseneuil : Accompagnement et soutien par la peinture

RECETTES		€ HT	DEPENSES		€ HT
746	Apport CAGV	259,18	60632	Achats fournitures de petits équipements	60,00
7478	Subv Politique de la ville		611	Contrats et prestations de services	245,00
7478	Subv REAAP	1 034,00	64111	Rémunération principale	988,18
7478	Subv Fonds Publics et Territoires				
TOTAL		1 293,18	TOTAL		1 293,18

Multi-Accueil « Darfeuille » de Villeneuve-sur-lot : Communication gestuelle

RECETTES		€ HT	DEPENSES		€ HT
746	Apport CAGV	700,00	60632	Achats fournitures de petits équipements	500,00
7478	Subv Politique de la ville	800,00	611	Contrats et prestations de services	
7478	Subv REAAP	1 000,00	64111	Rémunération principale	2 000,00
7478	Subv Fonds Publics et Territoires				
TOTAL		2 500,00	TOTAL		2 500,00

Multi-Accueil « Maison de la Petite Enfance » de Villeneuve-sur-lot : Musique en familles

RECETTES		€ HT	DEPENSES		€ HT
746	Apport CAGV	424,28	60632	Achats fournitures de petits équipements	210,00
7478	Subv Politique de la ville	1 000,00	611	Contrats et prestations de services	455,00
7478	Subv REAAP	500,00	64111	Rémunération principale	1 259,28
7478	Subv Fonds Publics et Territoires				

TOTAL	1 924,28	TOTAL	1 924,28
--------------	-----------------	--------------	-----------------

Multi-Accueil « Saint Etienne » de Villeneuve-sur-Lot : Jardiner à la crèche

RECETTES		€ HT	DEPENSES		€ HT
746	Apport CAGV	319,50	60632	Achats fournitures de petits équipements	250,00
7478	Subv Politique de la ville		611	Contrats et prestations de services	
7478	Subv REAAP	1 278,00	64111	Rémunération principale	1 347,50
7478	Subv Fonds Publics et Territoires				
TOTAL		1 597,50	TOTAL		1 597,50

Multi-Accueil « Saint Etienne » de Villeneuve-sur-Lot : Séances piscine

RECETTES		€ HT	DEPENSES		€ HT
746	Apport CAGV	227,80	60632	Achats fournitures de petits équipements	100,00
7478	Subv Politique de la ville	341,70	611	Contrats et prestations de services	
7478	Subv REAAP	569,50	64111	Rémunération principale	1 039,00
7478	Subv Fonds Publics et Territoires				
TOTAL		1 139,00	TOTAL		1 139,00

Multi-Accueil « Les Papillons » de Sainte-Livrade-sur-Lot : Eveil artistique parents / enfants

RECETTES		€ HT	DEPENSES		€ HT
746	Apport CAGV	372,40	60632	Achats fournitures de petits équipements	500,00
7478	Subv Politique de la ville		611	Contrats et prestations de services	528,00
7478	Subv REAAP	1 489,60	64111	Rémunération principale	834,00
7478	Subv Fonds Publics et Territoires				
TOTAL		1 862,00	TOTAL		1 862,00

Multi-Accueil « Trois p'Tits tours » de Pujols : La fête des livres en famille

RECETTES		€ HT	DEPENSES		€ HT
746	Apport CAGV	228,32	60632	Achats fournitures de petits équipements	210,00
7478	Subv Politique de la ville		611	Contrats et prestations de services	400,00
7478	Subv REAAP	913,20	64111	Rémunération principale	531,52
7478	Subv Fonds Publics et Territoires				
TOTAL		1 141,52	TOTAL		1 141,52

AUTORISE Monsieur le Président à demander auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Lot-et-Garonne, les subventions suivantes :

- 532,00 € et 1 034,00 € pour le multi-accueil la « Piste aux étoiles » de Casseneuil,
- 1 000,00 € pour le multi-accueil « Darfeuille » de Villeneuve-s/Lot,

- 500,00 € pour le multi-accueil « La Maison de la Petite Enfance » à Villeneuve-s/Lot,
- 1 278,00 € et 569,50 € pour le multi-accueil « Saint-Etienne » de Villeneuve-s/Lot,
- 1 489,60 € pour le multi-accueil « Les Papillons » de Sainte-Livrade-sur-Lot,
- 913,20 € pour le multi-accueil « Trois p'Tits Tours » de Pujols,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à ces demandes,

DIT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces achats seront inscrits au Budget de l'exercice 2019.

Délibération n° 17/2019

STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE : DEMANDE DE SUBVENTIONS RELATIVE A L'APPEL A PROJETS « FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES » DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 47

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

APPROUVE le programme d'actions ayant pour objet la réduction des inégalités territoriales et sociales des structures Petite Enfance pour l'exercice 2019, présenté dans l'exposé qui précède,

APPROUVE les plans de financement présentés dans l'exposé qui précède, à savoir :

Multi-Accueil « Darfeuille » de Villeneuve-sur-lot : valorisation de l'accueil des familles en situation de fragilité

RECETTES		€ HT	DEPENSES		€ HT
746	Apport CAGV	816,19	60632	Achats fournitures de petits équipements	
7478	Subv Politique de la ville		611	Contrats et prestations de services	1 390,00
7478	Subv REAAP		64111	Rémunération principale	700,64
7478	Subv Fonds Publics et Territoires	3 264,75		Perte financière liées aux heures réservées mais non effectuées	1 990,30
TOTAL		4 080,94	TOTAL		4 080,94

Service « Nouvelles Solidarités » : accompagnement de la formation professionnelle via le recours à un apprenti

RECETTES		€ HT	DEPENSES		€ HT
746	Apport CAGV	1 134,00	60632	Achats fournitures de petits équipements	
7478	Subv Politique de la ville		611	Contrats et prestations de services	2 010,00
7478	Subv REAAP		64111	Rémunération principale	3 224,00
7478	Subv Fonds Publics et Territoires	4 100,00		Perte financière liées aux heures réservées mais non effectuées	
TOTAL		5 234,00	TOTAL		5 234,00

AUTORISE Monsieur le Président à demander auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Lot-et-Garonne, les subventions suivantes :

- 3 264,75 € pour le multi-accueil « Darfeuille » de Villeneuve-sur-lot,
- 4 100,00 € pour le service Nouvelles Solidarités,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à ces demandes,

DIT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces achats seront inscrits au Budget de l'exercice 2019.

Délibération n° 18/2019

STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE : DEMANDE DE SUBVENTIONS RELATIVE À L'APPEL À PROJETS « MISSIONS RENFORCÉES » DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 47

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

APPROUVE la mise en place des missions renforcées destinée au guichet unique,

AUTORISE Monsieur le Président à demander auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Lot-et-Garonne, la subvention suivante :

- 3 000 € pour le Relais Assistants Maternels Enfants Parents de Villeneuve-sur-Lot,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à ces demandes,

DIT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces achats seront inscrits au Budget de l'exercice 2019.

Délibération n° 19/2019

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES DECHETTERIES EXPLOITEES EN REGIE

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

APPROUVE les modifications du règlement intérieur des déchetteries présentées par le rapporteur,

APPROUVE en conséquence le nouveau règlement intérieur des déchetteries,

AUTORISE l'affichage dudit règlement dans les quatre déchetteries exploitées en régie.

Délibération n° 20/2019

PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS : ETUDE PREALABLE A LA MISE EN PLACE DU TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

APPROUVE la réalisation de l'étude préalable à la mise en place du tri à la source des bio déchets,

APPROUVE le plan de financement de cette étude tel que présenté, à savoir :

Coût de l'étude		
Ressources	Pourcentage attendu	Montants
Syndicat Valorizon	50 %	7 000 €
Autofinancement CAGV	50 %	7 000 €
Total		14 000 €

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention financière n° 2019-02.

Délibération n° 21/2019

HABITAT – LANCEMENT D'UN NOUVEAU PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

APPROUVE le projet de convention du nouveau Programme d'Intérêt Général de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois,

APPROUVE le montant des aides financières apportées par la CAGV,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant légal à solliciter auprès des collectivités et organismes compétents (ANAH, Conseil Régional, Caisse des Dépôts et Consignations) toute subvention possible en vue de la mise en œuvre de ce dispositif,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de PIG à venir avec l'Etat et les partenaires,

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits aux Budgets des exercices 2019 et suivants.

Délibération n° 22/2019

CONVENTION CADRE AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NOUVELLE AQUITAINE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention cadre n° 47-18 à passer avec l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (EPF NA) pour la réalisation des interventions présentées par le Rapporteur,

AUTORISE Monsieur le Président à signer cette convention.

Délibération n° 23/2019

RAPPORT 2018 SUR L'ACCESSIBILITE DES TRANSPORTS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

APPROUVE le rapport 2018 de l'accessibilité des transports,

AUTORISE les services communautaires à transmettre ce document aux autorités compétentes.

Délibération n° 24/2019

SERVICE DE TRANSPORT PUBLIC URBAIN : CHOIX DU MODE DE GESTION ET LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

DECIDE de retenir la concession de service public comme mode de gestion du réseau de transports urbains de voyageurs,

APPROUVE les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur concessionnaire,

DECIDE d'engager la procédure de consultation et de mise en concurrence conformément aux articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la procédure de mise en concurrence.

Délibération n° 25/2019

CREATION D'UNE COMMISSION DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LE SERVICE DE TRANSPORT PUBLIC URBAIN ET DESIGNATION DES MEMBRES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

DECIDE de créer une Commission de Concession de Service Public pour le service de transport public urbain,

PREND ACTE que M. Patrick CASSANY est Président de cette commission,

après avoir procédé au vote à bulletin secret,
par 46 voix POUR et 0 bulletin blanc,

ELIT

Titulaires :

- Karine LAFINESTRE
- Michel ASPERTI
- Daniel BARRAU
- Maggy SERCAN
- Eliette SIMONNEAU

Suppléants :

- Marie-Françoise BEGHIN
- Daniel DESPLAT
- Claire PASUT
- Yvon VENTADOUX
- Josiane BOTTEGA

en qualité de membres de cette commission.

Délibération n° 26/2019

CONVENTIONS AVEC LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE POUR LE TRANSFERT DE LA COMPETENCE TRANSPORTS SCOLAIRES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

APPROUVE la convention relative au transfert de la compétence transports scolaires entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois,

APPROUVE la convention d'affrètement réciproque des services de transports scolaires entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois,

AUTORISE Monsieur le Président à signer cette convention partenariale avec la Région Nouvelle-Aquitaine et les éventuels avenants nécessaires à l'exécution de la prestation.

Délibération n° 27/2019

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DES DEUX SEOUNE : DESIGNATION DES DELEGUES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

DESIGNE

- Alain CAVALIÉ en qualité de délégué titulaire
- Christian ROUSSEAU en qualité de délégué suppléant

pour siéger au sein du Syndicat Mixte du bassin versant des 2 Séoune

Délibération n° 28/2019

ZONE DE NOMBEL NORD : VENTE D'UN LOT À LA SOCIÉTÉ IGC INDUSTRIES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

AUTORISE la vente à l'entreprise IGC Industries de la parcelle cadastrée AH 0131 – lot n° 5, d'une contenance de 4 261 m² située sur la zone de Nombel Nord à Sainte-Livrade-sur-Lot,

DIT que le prix de cette cession se fera à 10 € HT/m² conformément à la délibération n° 198/2010 du 16 décembre 2010, soit un montant total de 42 610 € HT,

AUTORISE . le Président à signer tous les actes nécessaires liés à cette cession.

Délibération n° 29/2019

HABITAT JEUNES DU VILLENEUVOIS : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2019

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

DECIDE d'accorder une subvention d'un montant de 40 000 € à l'association « Habitat Jeunes du Villeneuvois » au titre de l'exercice 2019,

DIT que cette subvention sera inscrite au Budget Primitif de l'exercice 2019 au chapitre 65, article 6574 « subventions aux associations et autres personnes de droit privé », fonction 90.

Délibération n° 30/2019

MISSION LOCALE DU PAYS VILLENEUVOIS : COTISATION POUR L'EXERCICE 2019

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,
(M. Daniel BARRAU ne participe pas au vote)**

DECIDE de verser à l'association « Mission Locale du Pays Villeneuvois » la cotisation de 73 536 € au titre de l'adhésion de la CAGV pour l'exercice 2019,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention devant intervenir pour formaliser cette participation financière,

DIT que cette subvention sera inscrite au Budget Primitif de l'exercice 2019 au chapitre 65 article 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » fonction 90.

Délibération n° 31/2019

INITIATIVE LOT-ET-GARONNE : COTISATION POUR L'EXERCICE 2019

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

DECIDE de verser à l'association « Initiative Lot-et-Garonne » une cotisation de 4 950.1 € pour l'exercice 2019, basée sur une contribution de 0,10 € par habitant, la population totale recensée de la CAGV étant de 49 501 habitants (*source INSEE 2016 recensement en vigueur au 1^{er} janvier 2019*),

DIT que cette cotisation sera inscrite au Budget Primitif de l'exercice 2019 au chapitre 65 article 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » fonction 90.

Délibération n° 32/2019

ZAC DU VILLENEUVOIS : APPROBATION DU BILAN RÉVISÉ AU 1^{ER} JANVIER 2019 DE LA SEM 47 ET CESSION D'UN LOT À LA SOCIÉTÉ DELFAUT ESPACES VERTS

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

AUTORISE par l'intermédiaire de la SEM 47, la vente du lot n° 29 à l'entreprise DELFAUT Espaces Verts, d'une contenance de 18 369 m² au prix de 8 € HT/m² soit 146 952 € HT,

APPROUVE le bilan révisé au 1^{er} janvier 2019 de l'opération Zone d'Aménagement Concerté du Villeneuveois présenté par la Société d'Aménagement de Lot-et-Garonne « SEM 47 »

Délibération n° 33/2019

APPROBATION DU REGLEMENT D'APPLICATION DU CONTRAT FISAC ET DU REGLEMENT D'INTERVENTION DES AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

APPROUVE le règlement d'application du contrat FISAC et le règlement d'intervention des aides directes aux entreprises joint au présent rapport,

APPROUVE la participation financière de la CAGV pour un montant total de 94 500 € HT au titre des aides directes aux entreprises sur la période 2019-2020,

PRECISE que le montant des aides allouées aux commerçants est plafonné à 30 %, en application du règlement du SMAVLOT,

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits aux Budgets des exercices 2019 et suivants.

Délibération n° 34/2019

CREATION DU PÔLE RESSOURCES JEUNESSE : ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,
(M. Daniel BARRAU ne participe pas au vote)

APPROUVE le plan de financement de l'aménagement du Pôle ressources jeunesse présenté, à savoir :

Dépenses		Recettes	
Travaux	534 055 €	Etat (DETR)	150 000 €
Maîtrise d'œuvre et contrôles	52 180 €	Conseil Régional	130 000 €
		FEDER - Politique de la Ville	50 000€
		Total Subventions	330 000 €
		Autofinancement	256 235 €
TOTAL	586 235 €	TOTAL	586 235 €

SOLLICITE l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine et les autres co-financeurs pour l'attribution des participations financières inscrites à ce plan de financement,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à l'instruction de ces demandes de subventions,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de l'exercice en cours.

Délibération n° 35/2019

PROJET CINAPSE/POLE IMAGE APPROBATION ET DEMANDE SUBVENTION

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

APPROUVE le projet de développement d'un Pôle Image en lien avec le Cluster CINAPSE tel que présenté par le Rapporteur,

DIT que la CAGV portera la maîtrise d'ouvrage de cette opération,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel présenté, à savoir :

Coût	K€	Financement	K€
Matériel audiovisuel	75	Fonds FEDER Pour un coût du projet minimum 200 K€	190
Aménagement	50		
Fonctionnement	111		
Emploi plein temps d'un(e) animateur(rice)			
Communication			
Total			236

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2019.

Affiché le 20 mars 2019

Le Président
Patrick CASSANY